



Votre interlocuteur :

Service Public d'Assainissement Non Collectif

☎ 04 74 87 53 72 ou 04 74 87 53 75

✉ anc@pilatrhodanien.fr

Objet : CONTROLE DE VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OUVRAGES DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Madame, Monsieur,

Suite à l'avis favorable du SPANC concernant votre projet d'installation d'assainissement non collectif, le service doit se déplacer afin de vérifier la bonne exécution des ouvrages conformément à l'avis du contrôle de vérification technique de la conception et de l'implantation émis lors de votre « déclaration d'une installation d'assainissement non collectif ».

Cette vérification consiste, sur la base de l'examen préalable de la conception de l'installation et lors d'une visite sur site effectuée avant remblayage, à :

- Identifier, localiser et caractériser les dispositifs constituant l'installation,
- Repérer l'accessibilité,
- Vérifier le respect des prescriptions techniques réglementaires en vigueur.

La date de réalisation doit obligatoirement être communiquée à la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien minimum **une semaine avant le début des travaux** afin que le contrôle de bonne exécution puisse être techniquement possible (**avant le remblaiement des ouvrages**).

L'examen de vérification de l'exécution des ouvrages de votre installation sera réalisé par un technicien de l'entreprise **CHOLTON qui vous contactera par téléphone afin de fixer une date de RDV.**

Par conséquent, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous transmettre le formulaire en page suivante, à compléter, dater et signer avec votre « BON POUR ACCORD ».

Coût du contrôle de l'exécution

Sans subvention : 331 € TTC

Avec subvention : 341 € TTC



Tout remblaiement effectué avant la visite du service entraînera une non-conformité.

Nous vous rappelons qu'en cas d'indisponibilité de votre part, vous pouvez vous faire représenter.



Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
Service Assainissement non Collectif
9 rue des Prairies
42410 PELUSSIN

VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OUVRAGES

Formulaire à nous retourner soit par mail :
anc@pilatrhodanien.fr
Ou par courrier : CC du Pilat Rhodanien - SPANC 9 rue des Prairies 42410 PELUSSIN

Je soussigné(e) M. – Mme - M^{elle} (rayer les mentions inutiles) :

.....

Domicilié(e) à

.....

Téléphone :

Mail :

Donne mon accord pour effectuer la VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OUVRAGES par :

CHOLTON 197 Ancien Canal de la Madeleine
Saint-Maurice-sur-Dargoire - 69440 CHABANIERE

Adresse d'intervention :

.....

Code postal – Commune :

Référence cadastrale :

La date prévisionnelle du début des travaux de l'installation d'assainissement non collectif est :

Le (jour, date, mois)

Fait à

Le

Signature du demandeur précédée de la mention "BON POUR ACCORD"